

KENTIKA ET 4D AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAÔNE-ET-LOIRE

Informers mieux pour décider mieux

Les Collectivités Territoriales doivent prendre de plus en plus rapidement des décisions politiques, économiques et sociales pertinentes. Elles ont besoin d'une veille informative fine et très réactive. C'est ce que réussit le Conseil Général de Saône-et-Loire équipé de Kentika conçu avec 4D.



D.R.

« Nous avons de plus en plus de demandes. Les services savent que l'on répond bien à leurs besoins »

Franciane Bouvard
Chef du Service Documentation
Conseil Général de Saône-et-Loire



Bâtiment Loire

Une large gamme de services documentaires

Sixième département Français, la Saône-et-Loire compte 569 000 habitants et 25 000 entreprises. Au Conseil Général, le Service Documentation assure la conduite de la politique documentaire de tout le département. Outre la documentation et la réponse aux besoins des publics, il met à disposition des ressources facilitant la diffusion, la recherche et la circulation de l'information dans les directions et services, et auprès des Élus du Département.

L'équipe du service Documentation fournit de nombreux services et produits documentaires :

recherches thématiques (des plus simples aux plus complexes), revues de presse, veilles documentaires et juridiques, annuaires et bases de données communales, cantonales et intercommunales, commandes d'ouvrages et abonnements, consultation et prêt d'ouvrages, revues, cédéroms, plans... Les domaines couverts sont ceux relevant de la compétence du Conseil Général : de l'action sociale à la fonction publique, en passant par l'éducation, le transport.

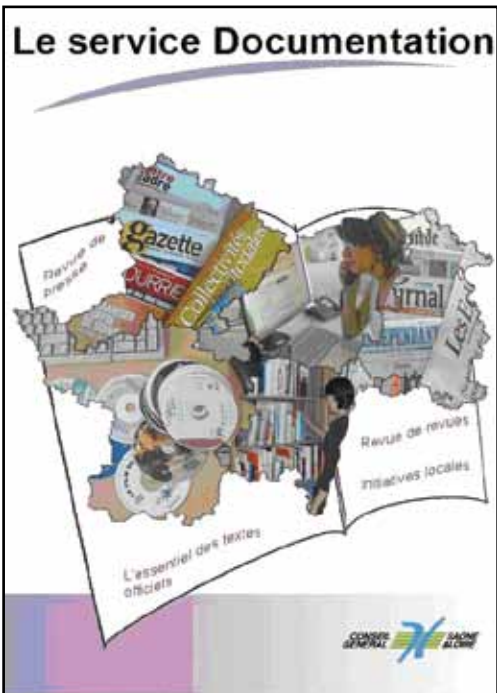
La bonne information au cœur des bonnes décisions

« Aujourd'hui, nous sommes surinformés. La mission de notre Service consiste à « pré-digérer » et à faire ressortir la bonne information en fonction du demandeur et du service utilisateur » rappelle Franciane Bouvard, Chef du Service Documentation du Conseil Général de Saône-et-Loire. Sur certains thèmes, l'information pertinente est à pister quotidiennement. Par exemple, à l'heure où la réforme des Collectivités Territoriales va être discutée au Sénat, il importe que le Président du Conseil Général et la direction générale soient informés au fur et à mesure de l'actualité parlementaire. « Tout l'enjeu pour nous, consiste à fournir l'information pertinente dans les meilleurs délais ». C'est d'autant plus crucial que dans un contexte de limitation des coûts,



Le service Documentation, de gauche à droite :
Isabelle Lafarge, Messa Bouzidi,
Anne-Marie Corget, Franciane Bouvard,
Séverine Zana, Céline Tranchant,
Emmanuelle Roux et Solène Longchamps.

© CG71



La plaquette du service Documentation

de nombreux abonnements ont été supprimés, les agents reçoivent aujourd'hui l'information principalement à travers les revues de presse et les veilles effectuées par le Service Documentation.

Activités en hausse - Budgets en baisse

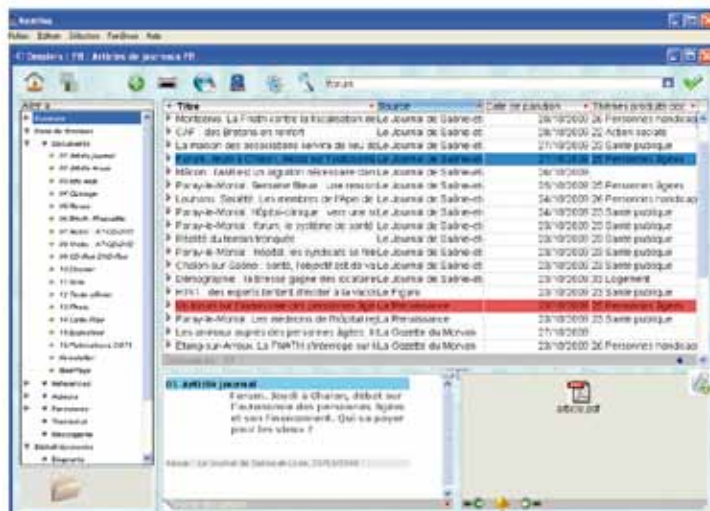
De nombreux services publics sont confrontés à des budgets stables ou en diminution, alors même que leur champ d'activités et leurs charges augmentent. C'est le cas des Départements avec les différents transferts de compétences opérés récemment ou en cours (éducation, équipement...). Dans cette même logique, le Service Documentation voit également son budget diminuer au fil des ans. Fixé à 165 650 euros en 2009, il sera moindre en 2010. Malgré cela, le besoin d'information est de plus en plus pressant, la documentation existante de plus en plus volumineuse, les médias à traiter de plus en plus diversifiés. Pour les 8 personnes qui collaborent au Service Documentation, « faire mieux sans augmenter les coûts » est un enjeu prioritaire.

Gérer des thématiques très diverses

Le Service Documentation consacre la majeure partie de son temps à trier, mettre en forme et diffuser l'information auprès de multiples demandeurs, essentiellement des agents du Département. Par exemple, des travailleurs sociaux à la recherche d'ouvrages sur l'accueil des enfants placés, des agents souhaitant être informés sur la mise en œuvre du RSA, d'autres sur la protection juridique des majeurs, la désertification médicale, la taxe carbone ou encore la RCEA (Route Centre Europe Atlantique)... Bref, des dizaines de thématiques sur lesquelles le Service Documentation doit livrer synthèses et revues de presse chaque semaine, voire chaque jour pour les sujets les plus brûlants.

Produits consommateurs de place et de temps

Jusqu'en 2004, le Service Documentation travaillait sur une modeste base de données qui contenait 1500 ouvrages tout au plus. Le logiciel fournissait la référence, il fallait ensuite aller chercher le document dans la bibliothèque... Le Service disposait également d'un fond documentaire d'articles de presse au format papier. Il était constitué manuellement: feuilletage, découpage, collage. Si un article concernait plusieurs thématiques, il n'était dupliqué qu'une seule fois, par manque de temps et de place. Chaque jour, la revue de presse



Base de données documentaire



Vitam'in, l'Intranet du Département



chaque documentaliste reprendra les différents articles la concernant et effectuera un travail plus approfondi d'indexation des documents. Les documentalistes peuvent saisir autant de champs et de descripteurs qu'elles le souhaitent pour une indexation très fine. Kentika ne les limite en rien.

Temps gagné

Produire des revues de presse ou des dossiers thématiques prend beaucoup de temps. Auparavant, le Service Documentation mobilisait 5 agents tous les matins pour concevoir les revues de presse. Avec Kentika, désormais trois personnes sont capables de sortir la revue de presse en deux heures. Cette remarquable économie de temps va encore s'améliorer. Aujourd'hui, le sommaire des revues de presse est composé sous Kentika. Les articles sont extraits par petits lots et sont réunis dans un document pdf avec des signets... Bientôt, avec le module Web de Kentika, l'utilisateur pourra cliquer directement dans le sommaire et l'article s'ouvrira automatiquement. Libéré des signets à composer, le Service Documentation devrait encore gagner quelque 45 minutes chaque jour. Ce gain de temps se retrouve à chaque recherche. « Auparavant, lorsqu'on nous demandait un simple article ou un dossier, cela nous prenait au moins le double de temps. Aujourd'hui, avec les descripteurs saisis dans Kentika, tout est beaucoup plus simple et rapide » apprécie Franciane Bouvard.

Amélioration qualitative

Le temps gagné est largement réinvesti dans l'amélioration qualitative des services documentaires. « Nous analysons plus à fond les documents et nous mettons davantage à profit les ressources d'Internet: newsletters, blogs, fils RSS, alertes... » énumère Franciane Bouvard. Dans le domaine législatif, il peut se passer plusieurs mois, voire plusieurs années entre le vote d'une loi et la publication de ses décrets d'application; la veille documentaire et juridique est indispensable pour prendre les bonnes décisions au bon moment. Kentika est mis à profit également pour reconstituer la mémoire du Département. « Lorsque je suis arrivée en 2001, il n'existait pas de collection des revues, plaquettes, brochures, affiches, etc. éditées par le Conseil Général. Aujourd'hui, nos archives comptent un millier de titres ». Si l'on en juge par l'augmentation du nombre de demandes émanant des Services du Conseil Général, les produits documentaires



Dezize-les-Maranges

Le Département de Saône-et-Loire mobilisait 5 personnes pendant toute la matinée! Même constat en termes de perte de temps et de limitation des moyens pour tous les autres produits documentaires...

Toutes les activités du Service sont couvertes

« Nous voulions un fonds documentaire plus organisé avec une base de données numérique qui nous permette de faire des recherches multicritères plus rapides et plus pertinentes » résume Franciane Bouvard. Cette solution idéale, Franciane Bouvard l'a trouvée avec Kentika.

Depuis sa mise en place en 2004, la base Kentika a intégré plus de 76 240 documents et il s'en rajoute une cinquantaine chaque jour. Kentika couvre toutes les activités du Service Documentation et permet de concevoir tous les produits édités par l'équipe: base documentaire, achat d'ouvrages, gestion des abonnements, bulletinage de plus de 1 200 revues et organisation de la circulation de certaines dans les services, prêt, réservation et relance d'emprunts, etc.

Plusieurs niveaux de recherche, du plus simple au plus expert, permettent aux documentalistes de constituer des dossiers pour des utilisateurs avec des profils très différents et sur des sujets pouvant être très pointus. L'information est alors accessible sur Vitam'in, l'intranet du Département.

Travail partagé et optimisé

Les documentalistes se répartissent l'indexation des articles selon leurs thématiques. Mais pour une diffusion la plus rapide possible de la revue de presse quotidienne, trois documentalistes dépouillent l'intégralité de la presse locale et nationale chaque matin, sans s'attacher à leurs propres thématiques. Lorsqu'un article est « repéré », la documentaliste l'intègre dans Kentika en indiquant un minimum d'informations (titre, source, date, thème) et les initiales de l'agent qui suit la thématique. Plus tard dans la journée,

sont aujourd'hui très appréciés. Au-delà des 2300 agents du Conseil Général, le Service Documentation répond également aux demandes d'autres collectivités, notamment au travers de réseaux professionnels comme Interdoc



© CG71

Roche Vergisson

(Association des documentalistes de collectivités territoriales). À noter que de nombreuses autres collectivités sont également équipées de Kentika.

À propos du Conseil Général de Saône-et-Loire

1^{er} employeur public du département de Saône-et-Loire, le Conseil Général compte 2300 personnes autour de 120 métiers. Le Service Documentation dispose d'un budget de 165 650 euros et couvre tous les besoins des Services avec 7 700 ouvrages de référence et usuels, 800 titres de périodiques payants, 400 cédéroms, DVD et vidéos. Le Service Documentation assure une veille Internet (newsletters, sites officiels et spécialisés...). Il met également à disposition des ressources législatives complètes : codes, jurisprudences, règlements, veilles thématiques... Le Service Documentation est particulièrement actif au sein de réseaux professionnels : Interdoc, IDEAL Connaissances.

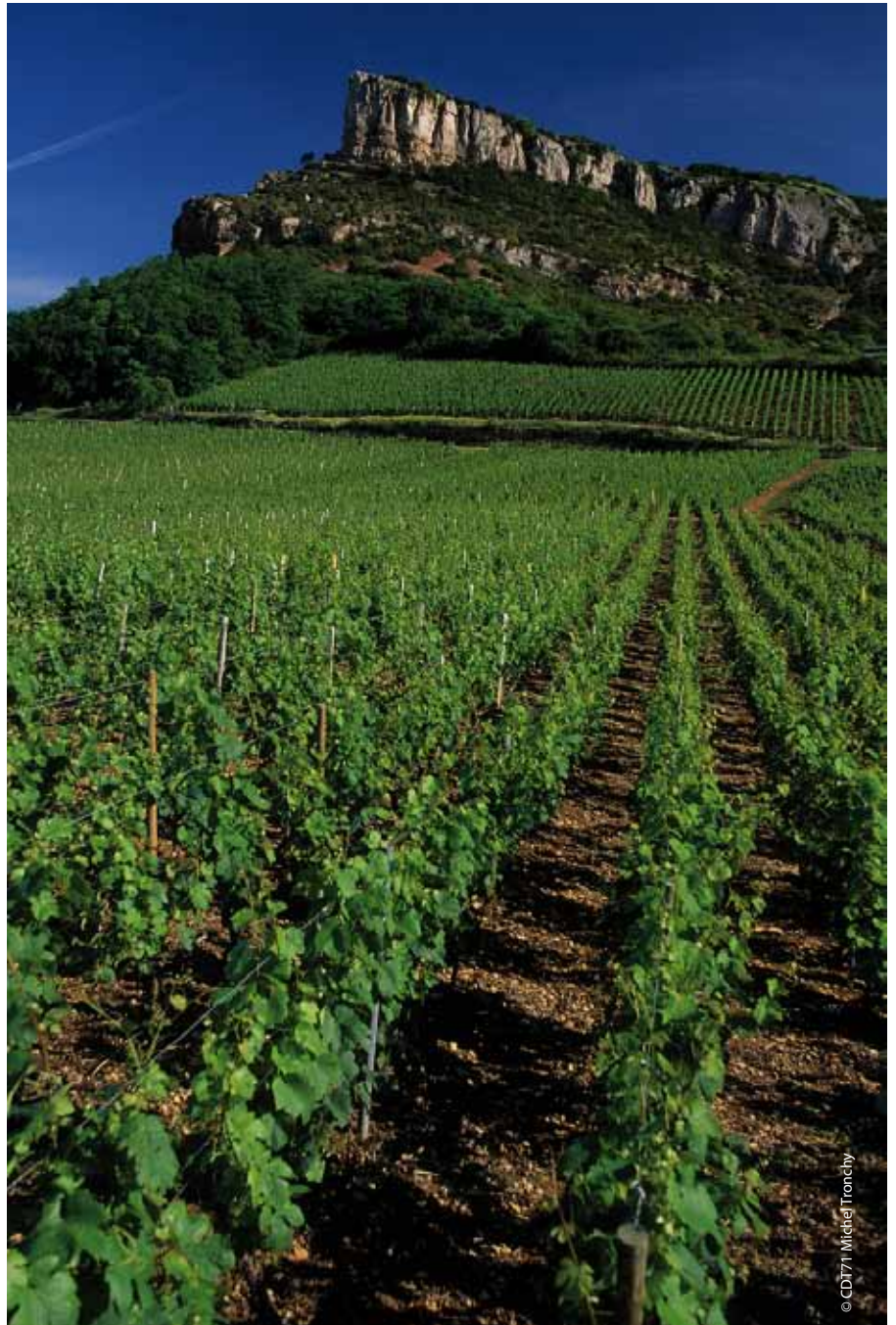
www.cg71.fr

À propos de Kentika

Né en 1987, Kentika (ex Alexandrie 6) est une plate-forme de gestion de contenus et des connaissances incluant : GED (gestion électronique de documents), centre de ressources en ligne, gestion de bibliothèques, photothèques, revues de presse avec diffusion par profils, fonctionnalités Web, connecteurs vers des bases externes et générateur de fils RSS. Construit dès l'origine avec 4D, Kentika inclut une base de données relationnelle, un serveur Web, un langage de programmation et des outils bureautiques, fonctionnant en environnement Windows et Mac.

La base de données Kentika équipe entreprises, ministères, conseils régionaux et généraux, mairies... Depuis 2008, le développement et la commercialisation de Kentika sont assurés par la société éponyme. En l'espace de 12 mois, 236 sites ont choisi la base de données Kentika.

www.kentika.net



© CD171 Michel Tronchy

Roche de Solutré

À propos de 4D

Fort de plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie logicielle et des bases de données, le groupe 4D, dont le siège mondial est situé en région parisienne, propose aux développeurs et aux entreprises une plateforme logicielle intégrée permettant d'accélérer et de simplifier le développement et le déploiement d'applications Desktop, Client-Serveur et de Business Internet Applications. Les logiciels 4D sont utilisés dans plus de 70 pays par plus de 7 000 sociétés éditrices de progiciels et intégrateurs de solutions métiers, servant des millions d'utilisateurs finaux.